



COMMISSION SCOLAIRE CENTRAL QUÉBEC
CENTRAL QUÉBEC SCHOOL BOARD

ÉCOLE PRIMAIRE RÉGIONALE RIVERISDE

Programme d'éducation à la petite enfance



GUIDE DES PARENTS

2018-2019



PRÉMATERNELLE





ÉCOLE PRIMAIRE RÉGIONALE RIVERSIDE
1750, rue Joule
Jonquière (Québec) G7S 3B3
418 548-3181 poste 2000

1. À PROPOS DE NOUS
2. PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE & PHILOSOPHIE
3. CRITÈRES D'ADMISSION
4. TARIFS ET PAIEMENTS
5. ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME
6. PÉRIODE D'INSCRIPTION
7. POLITIQUE D'ADMISSION
8. PRÉSENCE
9. HORAIRE / RECONDUIRE ET VENIR CHERCHER
10. FERMETURE D'ÉCOLE
11. SERVICE DE GARDE
12. TRANSPORT
13. VÊTEMENTS
14. POLITIQUE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
15. ACCIDENTS ET BLESSURES
16. DÎNER - COLLATIONS ET GÂTERIES
17. JOUETS DE LA MAISON
18. POLITIQUE EN GÉRANCE DE COMPORTEMENT
19. COMMUNICATION AVEC LES PARENTS
20. AUTRE INFORMATION

RRES

VALEURS ESSENTIELLES



1. À PROPOS DE NOUS

Ce manuel devrait répondre à plusieurs de vos questions à propos des politiques et programmes qui font de notre service de prématernelle un atout pour nos familles. Nous voulons que votre décision d'inscrire votre enfant en prématernelle à l'École Primaire Régionale Riverside (RRES) vous comble de bonheur.

2. PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE & PHILOSOPHIE

Notre programme d'éducation à la petite enfance introduit les enfants de 4 ans à un environnement pédagogique offrant un plan éducatif qui prépare chaque enfant pour la maternelle anglophone.

L'objectif du PEPE est de fournir un environnement sécuritaire, nutritionnel et éducatif stimulant tout en améliorant la connaissance de la langue anglaise de chaque enfant : écriture, communication et compréhension avec un curriculum de développement pratique et approprié, créé sur place et enseigné par des employés qualifiés.

Le curriculum est basé sur un thème qui permet à l'enfant de développer son autonomie et sa confiance en soi, en éduquant la « petite enfance » par le biais d'activités dans une variété de centres d'apprentissage dans la classe. Tel que nous le savons, les 5 premières années de l'enfance sont cruciales pour le développement et l'apprentissage de l'enfant. Ceci dit, notre programme est construit pour permettre à l'enfant d'atteindre leur plein potentiel, en visant la préparation pour leur prochain niveau d'apprentissage.

Le PEPE s'efforce également de développer l'amour de l'apprentissage par des expériences de petite enfance positives avec leurs pairs dans la classe.

3. CRITÈRES D'ADMISSION

Le programme PEPE de Riverside accepte les inscriptions pour les enfants qui ont 4 ans en date du 30 septembre de l'année en cours.

Une demande pour un enfant qui aura 4 ans entre le 1er octobre et le 1er décembre sera acceptée si nous avons une place disponible.

Tout élève doit être capable d'utiliser la toilette seul au moment de l'inscription.

4. TARIFS ET PAIEMENTS

Les frais administration sont de 15.00\$ et doivent être payés au moment de l'inscription. Les frais du PEPE sont approuvés chaque année par le Conseil d'établissement de RRES.



Les paiements doivent être acquittés à la réception de la facture bimensuelle.

L'école se doit de refuser l'accès au programme si les paiements ne sont pas faits en totalité.

Les paiements peuvent être faits en ligne, par argent comptant ou par chèques à l'ordre de : Riverside Regional Elementary School (RRES).

Aucun crédit ne sera accordé si l'enfant est malade ou absent.

Des reçus d'impôt seront émis en février. Si vous êtes admissibles pour un crédit anticipé du gouvernement, vous pourrez en faire la demande.

Lien: <https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-frais-de-garde-denfants/versements-anticipes/demande/>

RIVERSIDE SONG



I love to go to Riverside
It's the perfect school for me
I read, I write, I make new friends
I'm the best that I can be



I sing, I dance, I exercise
I solve math problems too
I learn new things about the world
In everything I do



I'm a winner here
Oh it's easy to see
It's the perfect place
Riverside's for me



Staff members here are really GREAT
For me they're always there
They teach us how to get along
And show us how to care



My parents really like this school
They love what's happening here
They're proud of everything I do
They have a reason to cheer



I'm a winner here
Oh it's easy to see
It's the perfect place
Riverside's for me

BIS

5. ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

Les places disponibles dans notre programme seront allouées en priorité aux enfants admissibles à recevoir l'éducation en anglais dans la province de Québec. L'information concernant l'admissibilité se trouve au :

www.education.gouv.qc.ca/en/contenus-communs/education/instruction-in-english/eligibility/

Les inscriptions pour les élèves qui ne sont pas admissibles pour recevoir l'enseignement en anglais seront confirmées selon le nombre de places disponibles. Les élèves non admissibles devront s'inscrire à la maternelle dans une école francophone pour l'année suivante.

6. POLITIQUE D'ADMISSION

Les parents et enfants intéressés sont invités à venir visiter le PEPE et à rencontrer les employés. Vous recevrez à ce moment, un ensemble d'enregistrement que vous devrez lire et signer.

Lors de la réception des documents requis complétés ainsi que du formulaire "frais d'admission non remboursables", les places iront au premier arrivé, premier servi si tous les critères sont rencontrés.

Les documents suivants doivent être complétés, signés et retournés à la direction de l'école ou au secrétariat avant la date de début :

- ♦ Accord Financier/Admission
- ♦ Accord Financier/Admission - déclaration de compréhension à la fin du guide
- ♦ Formulaire d'information médicale
- ♦ Frais d'inscription
- ♦ Déclaration de compréhension à propos de la politique Santé et Bien être
- ♦ Déclaration de compréhension à propos de la politique de gestion comportementale
- ♦ Déclaration de compréhension à propos du Manuel des parents PEPE

Veuillez noter que si l'admission est interrompue, vous serez responsable de faire les paiements, tel qu'indiqué dans l'Accord Financier/Admission.

7. PÉRIODE D'INSCRIPTION

La période d'inscription pour l'admission d'un enfant au programme PEPE se tiendra en février, en même temps que les élèves au programme régulier de RRES.

Les inscriptions seront basées sur les disponibilités.

8. PRÉSENCE

Nous offrons un programme à temps plein ou temps partiel, dépendamment du nombre de places disponibles dans la classe. Vous pourrez choisir entre 5 jours par semaine (du lundi au vendredi), 3 jours par semaine (lundi, mercredi et vendredi) ou encore 2 jours par semaine (mardi et jeudi).

*La priorité ira aux demandes à temps plein.

Mes parents doivent me reconduire chaque matin entre 7h55 et 8h05 et doivent venir me chercher avant 15h00, sinon, je devrai aller au Service de garde!



Child Care



9. HORAIRE / RECONDUIRE ET VENIR CHERCHER

Les heures d'opération du PEPE sont de 8h00 à 15h00, avec supervision du midi (11h15 à 12h30).

Nous demandons aux parents/tuteurs qui reconduisent leur enfant d'arriver entre 7h55 et 8h05 et de reconduire l'enfant jusqu'à la classe.

Tous les élèves qui arriveront plus tôt devront utiliser le service de garde de l'école.

Les parents/tuteurs doivent venir chercher leur enfant avant 15h00 ou utiliser le service de garde après l'école moyennant des frais. (voir dépliant du Service de garde)

10. FERMETURE D'ÉCOLE

Le PEPE suit le même calendrier scolaire que RRES. Un calendrier scolaire est fourni dans votre ensemble d'admission. Le service de garde est disponible pour les élèves du PEPE lors des journées pédagogiques - moyennant des frais.

11. SERVICE DE GARDE

Le service de garde est offert avant et après les heures d'opération, soit de 7h00 à 8h00 et de 15h00 à 17h30.

Les frais du service de garde ne sont pas inclus dans le coût du Programme d'éducation à la petite enfance.

12. TRANSPORT

Les élèves de Prématernelle ne sont pas éligibles au transport scolaire de RRES. Certaines exceptions peuvent être allouées par CQSB aux élèves ayant un frère ou une sœur dans programme primaire régulier. Ces exceptions seront allouées seulement s'il y a de la place disponible dans l'autobus puisque les élèves du programme régulier ont priorité.



Veuillez noter que La Commission scolaire de la Jonquière exige des frais d'un montant maximal de 300\$ pour transporter un élève de Prématernelle car aucune subvention Gouvernementale n'est accordée pour ce service. Vous devrez donc assumer le coût du transport en début d'année scolaire si vous demeurez sur le territoire de Jonquière, Shipshaw, Saint-Ambroise, Lac-Kénogami, La rouche, Bégin et Saint-Charles.

13. VÊTEMENTS

Une journée en prématernelle peut inclure des activités telles que: jouer, peindre, chanter, danser, jouer à l'extérieur, etc... Nous vous demandons d'opter pour un habillement confortable et lavable. Nous vous demandons d'apporter 2 ensembles de vêtements de rechange (incluant sous-vêtements), identifiés individuellement dans un sac Ziploc bien identifié (très important) qui restera dans le casier de votre enfant à l'école.

Votre enfant aura aussi besoin de souliers d'intérieur et de souliers d'extérieur. Nous vous demandons également de fournir tout le nécessaire pour jouer dehors et ce, chaque jour si la température le permet.

Vous devrez regarder le sac d'école de votre enfant chaque soir.

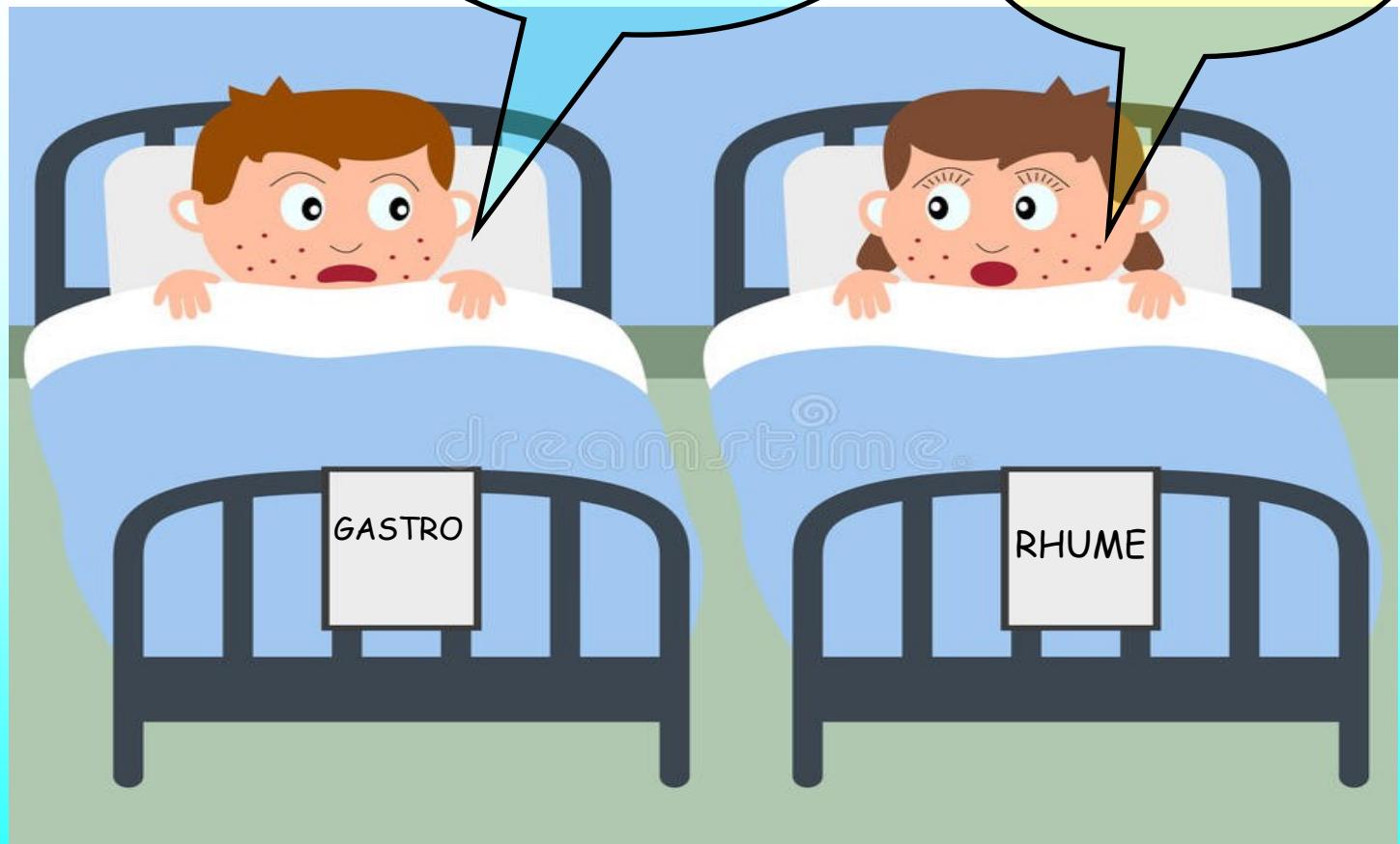
Concernant les toilettes, votre enfant DOIT ÊTRE INDÉPENDANT quand il va aux toilettes. Veuillez-vous rappeler que votre enfant ira à la toilette par lui-même, nous vous demandons donc d'habiller votre enfant dans des vêtements qui seront faciles pour lui quand il ira aux toilettes sans aide.

Vous pouvez commander des étiquettes personnalisées sur le site Mabel's Labels au <https://mabelslabels.com/support-a-fundraiser/> et sélectionnez: Riverside Regional Elementary School.

BIEN MANGER EN FAMILLE, EN FORME À L'ÉCOLE

Nous devrons attendre
24 heures après nos
derniers symptômes
avant de retourner à
l'école.

Tu as raison, c'est
important pour la
santé de tous!



14. POLITIQUE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Un enfant malade ne fonctionne pas à l'école et/ou sa présence peut déranger les autres élèves. Pour ces raisons, nous appliquons et suivons les standards mis en place dans notre politique. Nous encourageons les parents/tuteurs à garder leur enfant à la maison s'il présente un ou des signes ou symptômes de maladie. Si l'éducateur(trice) juge que votre enfant présente un ou des symptômes en classe tel qu'indiqué dans notre politique Santé et Bien-être, vous serez contactés pour venir chercher votre enfant rapidement. **Un environnement sain est essentiel pour le bien-être de TOUS LES ENFANTS et aide au bon fonctionnement du programme.**

L'enfant qui sera envoyé à la maison pour maladie, fièvre ou maladie contagieuse, ne pourra revenir à l'école tant qu'il ou elle n'aura plus de symptômes sans l'aide de médication pour au moins 24 heures.

15. ACCIDENTS ET BLESSURES

Si parfois un enfant se blesse à l'école, le parent sera avisé. Si la blessure est de nature sérieuse, un parent recevra un appel de l'école au moment où l'accident arrive. Si cela devient une urgence, l'enfant sera transporté par ambulance à l'hôpital le plus près. Il est très important que le contact d'urgence au dossier est à jour.



16. DÎNER - COLLATIONS ET GÂTERIES

Les dîners et collations sont votre responsabilité. Tous les items, incluant la boîte à lunch, contenants, bouteille d'eau et thermos, doivent être identifiés avec le prénom et nom de famille.

Votre enfant aura l'opportunité le matin et l'après-midi de manger une collation santé. Le dîner est prévu de 11h15 à 12h30 avec des superviseurs dans la classe.

Nous encourageons les parents à apporter un lunch bien balancé. Veuillez éviter la nourriture contenant un nombre excessif de sucre, d'agents de conservation, de saveur artificielle ou de caféine.

Les dîners doivent être prêts à manger (les fruits pelés et coupés convenablement, soupe dans un plat allant au micro-ondes, et ustensiles inclus dans la boîte à lunch).

La célébration de la fête d'un enfant peut être un moment et un souvenir merveilleux. Pour planifier ces moments, veuillez considérer les besoins nutritifs, allergies et autre besoin de TOUS les élèves de la classe. Veuillez contacter l'enseignant(e) si vous avez besoin d'aide pour planifier quelque événement que ce soit à l'école.

17. JOUETS DE LA MAISON

Nous demandons à ce que les jouets personnels de votre enfant restent à la maison. Il peut être difficile pour un jeune enfant de partager ses propres choses et tous les jouets qui entrent dans l'école doivent être partagés. Ceci dit, plusieurs jouets brisent facilement et contiennent de petites pièces. Ce genre de jouets peuvent être inappropriés pour nos besoins. Votre enfant pourrait également se fâcher si l'objet est endommagé.



BEHAVIOR

Be a Friend



Help Others



Be a Good Listener



Raise Your Hand



Be Kind



Say "Please" and
"Thank You"



Take Turns



18. POLITIQUE EN GÉRANCE DE COMPORTEMENT

Il est de notre devoir de minimiser les problèmes de comportement et d'aider nos élèves à bien se comporter par eux-mêmes. L'éducatrice montrera l'exemple du comportement approprié selon l'âge et communiquera en encourageant l'enfant à exprimer ses émotions. Nous encourageons la maîtrise de soi, la responsabilité et la coopération.

Des conséquences logiques ou naturelles seront présentées à l'enfant en cas de besoin. Nous utilisons la gérance positive pour instruire l'enfant. Par exemple : « Nous marchons à l'intérieur » au lieu de « ne cours pas ! ». Cette philosophie comportementale est en accord avec notre croyance que l'apprentissage de tout enfant est meilleur dans un environnement où règne l'amour, les conseils et l'encouragement, ce qui met de l'avant le développement et la confiance en soi.

Nous pratiquons la discipline positive tout en donnant des conséquences selon l'âge. Parfois, un enfant va démontrer un comportement qui n'est pas approprié pour les besoins de l'école ou encore qui n'est pas approprié pour son âge.

Ce comportement peut inclure: mordre, cogner, pousser, cracher et user d'un mauvais langage.

Les circonstances d'une désinscription peuvent inclure mais ne se limite pas à des situations dans lesquelles la sécurité et le bien-être de l'enfant, de l'éducatrice ou des autres élèves inscrits au programme sont compromis.



19. COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Nous encourageons la communication fréquente entre les parents et le personnel. Ce peut être par le biais de notes, conversations en temps approprié, rencontres et/ou entrevues.

Veuillez informer l'école et l'enseignant de tout changement à la maison. Cela nous aidera à comprendre si parfois un changement comportemental a lieu.

L'École Primaire Régionale Riverside donne plusieurs opportunités aux parents de recevoir de l'information sur notre école ainsi que sur le progrès de votre enfant.

Vous pouvez communiquer avec l'enseignant en ligne par Classe Dojo. C'est une application qui peut être téléchargée sur vos appareils intelligents.

Les entrevues parents/enseignants ont lieu 2 fois par année. C'est une belle opportunité de parler avec l'éducatrice et de discuter des progrès de votre enfant, des choses à travailler et de voir l'évolution de votre enfant.

Les communiqués de l'école Primaire Régionale Riverside sont envoyés par courriel chaque mois.

Nous avons un comité actif d'Organisation de participation parentale qui vous permet de devenir un membre impliqué de notre grande famille ainsi que de participer à l'expérience de l'école.

Si vous désirez faire partie du OPP, contactez l'école ou l'éducatrice car il y a plusieurs opportunités pour vous d'aider dans l'école, telles que : volontaires en classe, amis de lecture, chaperons pour les sorties scolaires. Vous serez toujours les bienvenus et votre aide sera très appréciée.

À QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE EN PRÉMATERNELLE?

HORAIRE PRÉMATERNELLE

ARRIVÉE	8h00	-	8h30
NETTOYAGE	8h30	-	8h40
CERCLE	8H40	-	9H10
COLLATION	9H10	-	9H30
EXPLORONS À L'EXTÉRIEUR	9H30	-	10H15
ACTIVITÉ EN GROUPE	10h15	-	11h15
DÎNER	11h15	-	12h15
APPRENTISSAGE	12h15	-	13h00
EXPLORONS À L'EXTÉRIEUR	13h00	-	13h30
COLLATION	13h30	-	13h45
CENTRE D'APPRENTISSAGE	13H45	-	14H30
ACTIVITÉ EN GOUPE	14H30	-	14H40
ROUTINE DE FIN DE JOURNÉE	14H40	-	14H45

FIN DE LA JOURNÉE!

Ceci est un exemple de l'horaire journalier. Comme l'enseignement de petits enfants est fluide, l'horaire est sujet à changement quotidiennement.

Nous croyons également aux périodes d'enseignement.



20. AUTRE INFORMATION

Tout élève qui fréquente le programme d'éducation à la petite enfance est sujet aux mêmes politiques et règlements que les autres élèves.

Les parents et tuteurs recevront par courriel, toute information pertinente ainsi que l'invitation à la Journée Portes Ouvertes du PEPE au printemps. Cette information peut inclure mais ne se limitera pas à :

- * Liste d'effets scolaires et matériel requis
- * Activités spéciales et sorties scolaires
- * Procédures d'urgence
- * Formulaire d'identification et formulaire santé



JE CHOISIS

RIVERSIDE REGIONAL ELEMENTARY SCHOOL

PARCE QUE

